JEUNESSE et MONTAGNE ®

Association Loi de 1901
Enregistrée à la Sous-préfecture de St Jean de Maurienne N° W731000456
Placée sous le Haut Patronage de l'Armée de l'Air
Siège social : **556 route de Ladray – 73270 BEAUFORT**

Site internet : jeunesse et montagne.org
Musée virtuel : Musée virtuel Jeunesse et Montagne
LinkedIn et Facebook

Procès-Verbal de l'assemblée générale ordinaire 2026

Le 16 mai 2026 à 10h les adhérents de l'association se sont réunis salle du Moulin à Arêches pour statuer sur l'assemblée générale annuelle ordinaire à laquelle ils ont été convoqués.

1 Ouverture de la séance

L'assemblée générale est ouverte à 10h avec un mot d'accueil du président Serge MORAND suivi par le rappel des adhérents décédés depuis la dernière AG : Claudine VEYRON (09/01/2024) ; Yves DUVAL (05/07/2025) ; Nicola IMBRIOSCIA (13/07/2025) ; Jacques TIBERGHIEN (24/08/2025) ; Michel ZIEGLER (25/09/2025) ; Suzanne FECCI (14/10/2025).
Une minute de silence est observée en hommage.

Le Président salue la présence du Président et du Vice-Président de l'AMCJF (Association Mémoire des Chantiers de la Jeunesse Française) parmi les 5 personnes invitées.

Deux scrutateurs René TOUSSAINT et Chantal DUPUY ont été proposés à l'assemblée qui les approuve à l'unanimité.

Ils rendent compte des éléments suivants :
Participation :

- 30 membres JM présents, à jour de cotisation 2026.
- 52 pouvoirs constatés.

Pour rappel, l'association compte 216 membres avec droit de vote soit un quorum nécessaire de 54 membres (25%), largement atteint avec 82 présents ou représentés.

Les quorums sont atteints et l'assemblée peut donc valablement délibérer.

2 Rapport moral du président Serge Morand :

Le rapport moral du président dresse un bilan positif de l'année écoulée.
Bilan général
Le président souligne une année riche en activités, évolutions et événements, rendue possible grâce à l'engagement des membres de l'association, du conseil et du bureau.
Vie de l'association

- L'association compte **216 adhérents** et constate une participation croissante.
- L'un des enjeux majeurs est d'assurer la relève en attirant les descendants des anciens membres ainsi que de nouveaux sympathisants partageant les mêmes valeurs.

Activités marquantes

- Participation à une rencontre historique à **Névache** autour de Jeunesse et Montagne, avec exposition de matériel d'escalade et de montagne, panneaux historiques et projection d'un film d'époque.
- Séjour d'été à **Ceillac** (Hautes-Alpes) réunissant **35 participants** et **6 VTTistes**, avec randonnées, découvertes régionales et échanges avec les Amis de Ceillac.
- Hommage à **Jacques Tiberghien**, décédé après avoir voulu revivre une randonnée chargée de souvenirs familiaux.

Amélioration du chalet

Plusieurs travaux ont été réalisés :

- Aménagement de la cuisine.
- Installation d'une grande étagère à chaussures.
- Réorganisation de la pièce de vie.
- Raccordement à la **fibre internet**, améliorant les communications et les réservations.

Communication et rayonnement

L'année a été marquée par une modernisation importante de la communication :

- Création d'un **nouveau site internet**.
- Mise en place d'une **page Facebook** et **LinkedIn**.
- Valorisation du site du **musée virtuel** consacré à Jeunesse et Montagne.
- Création d'un groupe communication pour renforcer la visibilité de l'association.

Relations extérieures

L'association entretient ses liens historiques avec :

- Les Chantiers de Jeunesse.
- Le groupe de l'opération Cadillac du Cantal.
- La FRESM (Soldats de Montagne).
- Les traditions liées à l'Armée de Terre Alpine et à l'Armée de l'Air.

Conclusion

À l'occasion de ses **80 ans**, l'association affirme sa volonté de préserver l'héritage transmis par les anciens tout en s'adaptant aux évolutions actuelles. Elle met en avant la diversité de ses membres, son dynamisme et son devoir de mémoire.

3 Présentation du Rapport financier

La trésorière, Catherine Landru, présente les comptes du dernier exercice (1er avril 2025 au 31 mars 2026), le tableau des rubriques détaillées étant affiché sur écran.

Le résultat de l'exercice est de 3.641,44 €, sans le poste « gros travaux du chalet ». Ce résultat positif est supérieur à celui prévu par le budget (2.560 €) est légèrement inférieur à celui de l'an dernier (4.101 €).

Ce résultat provient presque à part égale, de la bonne occupation du chalet, hiver comme été, et de la progression du nombre d'adhérents cotisants, intéressés par nos activités ou découvrant, par le Musée Virtuel et les « évènements », que l'association existe toujours.

Sur l'année civile 2025, nous avons reçu 139 cotisations dont 70 familiales. A la date de l'AG, nous avons déjà reçu 131 cotisations pour 2026.

L'économie sur les frais postaux, tout en proposant des informations plus fréquentes, a compensé les frais de mise en place du nouveau site de l'association.

Les « gros travaux du chalet » pour l'aménagement de la cuisine se sont élevés à 2.291,19 € (fournitures et frais de trajet des bénévoles venus le réaliser). Et sur le prochain exercice, des travaux de rénovation et mise en conformité de l'installation électrique ont été effectués ce printemps par un professionnel (budget prévu 6200 €). La réserve sur livret dont dispose l'association, permet de financer ces « gros travaux » du chalet lorsque nécessaire.

Le budget proposé pour l'exercice 2026 – 2027 prévoit un résultat de 3680 €, similaire à celui réalisé au cours de l'exercice 2025 – 2026, hors « gros travaux du chalet ».

4 Présentation du rapport de gestion du chalet

Muriel Boisset-Imbrioscia, en charge de la gestion du chalet, étant absente et excusée, a transmis les éléments à la trésorière avec laquelle, elle entretient une très bonne collaboration, dès que nécessaire.

Catherine Landru indique le bon remplissage du chalet avec 704 nuitées dont 45 % pour le printemps et l'été, comme lors des deux années précédentes.

Les aménagements de confort et l'équipement internet sont des atouts, notamment pour des courts séjours ou des week-ends, toute l'année.

Toutefois, il est rappelé que la réservation et l'accueil sont effectués par des bénévoles, qui ne sont pas disponibles 7j/7 et 24h/24 pour Jeunesse et Montagne. Il convient donc d'anticiper les demandes au moins 3 jours avant le début du séjour.

Par ailleurs, lors des périodes de vacances scolaires d'hiver, très demandées, les réservations ne sont confirmées que 4 mois à l'avance. Et il est recommandé aux adhérents n'occupant pas entièrement le chalet, d'accepter de le partager avec d'autres membres de l'association. Certains le font déjà et deux familles avec enfants l'ont expérimenté en février 2026.

Pour information, une première demande de réservation a pu être enregistrée via le nouveau site internet.

5 Échanges et Questions diverses

- Question sur la non-immobilisation comptable des travaux

 Réponse : niveau de détail non nécessaire et non requis pour la comptabilité de l'association.

- Consommation d'eau

 Suggestion de mettre en place un relevé régulier du compteur d'eau, à l'image de celui de l'électricité à la suite d'un problème survenu dans l'année 2024.
 M. CORNU signale qu'il effectue déjà des vérifications à chaque changement d'occupant.
 Aucun nouveau problème constaté en 2025.

6 Vie de l'association

Reprise de l'histoire du chalet avec l'inauguration jeudi en fin de journée d'une plaque pour honorer Raoul ROCOFFORT DE VINNIÈRE à l'origine de son acquisition ainsi que de la création de l'association des anciens de jeunesse et montagne.

Intervention de M. REYMOND, entré chez JM par le parrainage de M. CHAVARIN et qui donne un témoignage positif sur l'ambiance et le chalet.

Nécessité de continuer à motiver les plus jeunes générations.

6.1 Groupe Communication

Axes de développement :

- Musée virtuel.
- Nouveau site internet désormais en ligne, référencé et vivant.
- Réseaux sociaux Facebook et LinkedIn.
- Réflexion sur la création d'une exposition et une conférence standard.
- Création de la Lettre JM ACTUS pour diffusion de l'information par mails et pièces jointes.
- Réflexion sur la création d'un fichier regroupant les informations des engagés Jeunesse et Montagne de 1941 jusqu'à la dissolution (sur une idée de et avec la collaboration de Christian Beugnette).

6.2 Résumé de la lettre de Christian BEUGNETTE, créateur et animateur du musée virtuel, lue par Bertrand BEYLIE.

À l'occasion des 80 ans de l'Association Jeunesse et Montagne, le musée virtuel célèbre ses 4 ans d'existence. Conçu pour préserver la mémoire de l'association, ce projet, longtemps envisagé sans pouvoir aboutir, a été rendu possible grâce aux outils numériques. Accessible à tous, le site retrace l'histoire de Jeunesse et Montagne et rassemble près de 30 000 documents (archives, photos, journaux, films, articles, etc.).

Cette année, une mission aux Archives Nationales a permis de numériser près de 3 000 documents supplémentaires, progressivement mis en ligne. Parmi eux figurent notamment des listes nominatives des bénéficiaires de salaires par groupements et centres. Le musée continue également de s'enrichir grâce aux contributions de ses visiteurs et de ses adhérents. Enfin, une vidéo du réalisateur ***José Giovanni****, ancien de Jeunesse et Montagne, évoquant l'influence de l'association sur le film* ***Les Grandes Gueules****, a été ajoutée au site. Les*

responsables remercient tous ceux qui participent à la préservation et à la valorisation de cette mémoire collective.

6.3 Mémoire et partenariats

Renforcement de la collaboration avec la FRESM (FEDERATION POUR LE RAYONNEMENT ET L'ENTRAIDE DES SOLDATS DE MONTAGNE) au conseil de laquelle siège JM.
Difficulté principale : méconnaissance des JM de leur part.

VOTE ET QUITUS :

Les rapports moral, financier, budget prévisionnel sont soumis au vote et adoptés à l'unanimité qui donne quitus au Bureau.

7 Renouvellement des membres du Conseil et du président

Renouvellement des membres du conseil en fin de mandat :
Le Président indique que Michel GOUDIN n'a pas souhaité se représenter pour raison de santé.
Les autres membres en fin de mandat se représentent :
Serge MORAND, Patrick PERILLAT et Isabelle WERTHEIMER.

Renouvellement soumis au vote et élus à l'unanimité.

Au conseil :
Nouvelle candidature de Éric DUPUY :
Soumise au vote et élu à l'unanimité.

Présidence :
Candidature du président sortant Serge MORAND :
Soumise au vote et réélu à l'unanimité.

8 Intervention des représentants des Chantiers de Jeunesse

Rappel historique par leur président
Volonté ancienne du général Méjean de rapprocher les deux associations
L'association actuelle compte environ 50 membres et elle est orientée vers le devoir de mémoire.
Musée à Châtel-Guyon.
Il signale la présence d'une vitrine dédiée à Jeunesse et Montagne
Il souligne le grand intérêt du musée virtuel de JM.

9 Discours de clôture du président

Le président conclut par un discours, avec une citation :
« Pour qu'un arbre pousse, il faut des racines, des racines pour développer le futur »
Importance de la mémoire sans rester figé dans le passé.
Nécessité de développer des activités pour assurer la pérennité de l'association.

Il évoque les contraintes réglementaires liées au chalet et aux randonnées :

- Limitation à 15 personnes pour éviter une réglementation trop importante.
- Impact sur l'organisation des randonnées avec l'obligation d'avoir des moniteurs diplômés suivant le nombre de marcheurs.

Activités prévues en 2026

Camp d'été : une dizaine de jours à Saint-Pierre-de-Chartreuse (du 22 au 31 août)
Stage de ski en hiver

Retour d'expérience :

Exposition de Névache : grand succès. Exposition et conférence de Ceillac suivie par une cinquantaine de personnes avec grand intérêt.

Rappel du lien avec l'UCPA

Il remercie enfin la commune pour la mise à disposition gratuite de la salle occupée aujourd'hui. Le président rappelle que l'association ne sollicite aucune subvention.

10 Clôture

L'assemblée générale ordinaire est clôturée à 12h10.

Pour le secrétaire général empêché Le vice-président	Le président
Michel DUPUY	Serge MORAND
	